

LIAISON CELERIS ETHERNET INTERNATIONALE

Fiche d'Information

au 01/09/2025

L'Offre Liaison Céleris Ethernet Internationale s'adresse à tous les clients qui souhaitent établir une interconnexion entre un site en Nouvelle-Calédonie et un site situé à l'internationale vers l'une des deux destinations proposées par l'OPT-NC : Fidji (Suva) ou Australie (Sydney).

DESCRIPTION DE L'OFFRE

- Le service Liaisons Céleris Ethernet Internationales (LCEI) consiste en la fourniture de liaisons louées numériques entre deux extrémités distinctes : l'une située en Nouvelle-Calédonie et l'autre vers l'un des points de présence OPT-NC (PoP) à l'international (Suva ou Sydney).
- L'interconnexion des sites distants se fait de manière bidirectionnelle avec des débits de transmission symétriques, garantis.
- Le service LCEI se compose de deux segments : la partie locale, déployée en Nouvelle-Calédonie, et la partie internationale, reliant le site distant à l'international. Le client maîtrise ensuite l'extension qu'il souhaite apporter à cette solution pour atteindre n'importe quelle destination dans le monde.
- Le service s'appuie sur une gamme de débits symétriques et garantis de 10 Mb/s à 1 Gb/s

PRIX

Tarifs LCE Internationale :

Débit Ethernet LCE (en Mbts)	Redevance mensuelle (en F CFP)		Frais de mise en service (en F CFP)
	Durée d'engagement de 12 mois	Durée d'engagement de 36 mois	
10 Mb/s	275.000 F CFP HT soit 291.500 F CFP TTC	250.000 F CFP HT soit 265.000 F CFP TTC	
20 Mb/s	462.000 F CFP HT soit 489.720 F CFP TTC	420.000 F CFP HT soit 445.200 F CFP TTC	
50 Mb/s	528.000 F CFP HT soit 559.680 F CFP TTC	480.000 F CFP HT soit 508.800 F CFP TTC	
100 Mb/s	660.000 F CFP HT soit 699.600 F CFP TTC	600.000 F CFP HT soit 636.000 F CFP TTC	300.000 F CFP HT soit 318.000 F CFP TTC
200 Mb/s	1.078.000 F CFP HT soit 1.142.680 F CFP TTC	980.000 F CFP HT soit 1.038.800 F CFP TTC	
500 Mb/s	1.386.000 F CFP HT soit 1.469.160 F CFP TTC	1.260.000 F CFP HT soit 1.335.600 F CFP TTC	
1 Gb/s	1.540.000 F CFP HT soit 1.632.400 F CFP TTC	1.400.000 F CFP HT soit 1.484.000 F CFP TTC	

- Majoration de 25% sur la redevance mensuelle pour une souscription temporaire (6 mois maximum).
- Abonnement payable d'avance. Période de facturation bimestrielle.
- Durée minimum d'engagement d'un an.
- Délais de mise en œuvre : 90 jours à compter de la validation de la desserte interne du client.

Frais de Mise en Service (FMES) :

- Les frais associés à la création d'une Liaison Céleris Ethernet Internationale dont le montant est inférieur ou égal à 2.500.000 F CFP HT sont facturés 300.000 F HT comme indiqués ci-dessus.
- Lorsque les frais associés à la création d'une Liaison Céleris Ethernet Internationale sont supérieurs à 2 500 000 F CFP HT, le demandeur est appelé à participer à fonds perdus aux dépenses de construction dans les conditions suivantes : En sus des frais habituels, paiement du montant réel des dépenses engagées, majoré de 15% pour frais annexes. Le montant total étant diminué forfaitairement de 2.500.000 xpf HT.

* *FRAIS = frais de construction associés aux travaux de génie civil tel que traversées de route, chambres de raccordement, tuyautage etc. permettant la pose et le tirage de la fibre optique de bout en bout (matériel et main d'œuvre incluse).*

LIAISON CELERIS ETHERNET INTERNATIONALE

Fiche d'Information

au 01/09/2025

CARACTERISTIQUES DES SERVICES

Cette offre permet de disposer :

- D'un service de traitement d'incidents accessible 24h/24 et 7j/7
- D'une Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) de 8 heures suivant l'enregistrement du dérangement
- D'un niveau de service caractérisé par 3 critères :
 - La disponibilité de la liaison de 99,5 % et du débit associé
 - Le temps de latence : Sydney 69 ms / Suva 60 ms
 - Le taux de perte de paquets : Sydney 0,5 % / Suva 0,5 %

À noter : La gigue ne fait pas partie des niveaux de service garantis. Elle reste indicative et dépend de la localisation de l'extrémité internationale.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Sur le CPE (Customer Premises Equipment) LCEI OPT-NC installé dans les POP de Sydney et Suva, le trafic LCEI sera livré au client sur un module d'interface optique 1G monomode de type GLC-LH-SM.
- L'interconnexion des sites distants se fait de manière bidirectionnelle (mode full duplex), avec des débits de transmission symétriques, garantis, et conformes aux standard Ethernet (couche 2 modèle OSI)
- Pour un écoulement optimisé des données transmises, l'OPT-NC recommande au client de réguler son trafic de manière à harmoniser le débit sortant de son équipement terminal à celui souscrit auprès de l'OPT-NC.
- Le nombre d'adresse MAC est limité à 100.
- Le service Céleris Ethernet internationale de l'OPT-NC est transparent de bout en bout aux VLANS utilisés par le client pour son trafic.
- Les équipements l'OPT-NC opérant le service Céleris Ethernet international sont configurés pour supporter des trames Ethernet (Jumbo Frames) dont la longueur dépasse 1500 octets (max 9000 octets)

* La liste complète des spécification techniques est à consulter sur le document Spécification Techniques d'Accès au Service (STAS)

CONTACTS CLIENTS

- Agence Entreprises de l'OPT : 9 Rue du Générale Gallieni, Nouméa
- Adresse électronique : ae@opt.nc
- Contact Service Clientèle : 1016 du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30

LISTE DES SERVICES ANNEXES INCLUS

Service complémentaire	Tarifs (en F CFP)
Déplacement d'extrémité	100.000 F CFP HT soit 106.000 F CFP TTC
Modification de débit	Gratuit
Résiliation avant terme contrat 12 mois	Application d'une pénalité de 100% des montants restants à échoir
Résiliation avant terme contrat 36 mois	Résiliation <u>après</u> le 18 ^{ème} mois : Application d'une pénalité de 25% des montants restants à échoir. Résiliation <u>avant</u> le 18 ^{ème} mois : Application d'une pénalité de 100% des montants restants à échoir jusqu'au 18 ^{ème} mois puis de 25% des montants restants à échoir jusqu'au 36 ^{ème} mois
Modification durée d'engagement de 12 à 36 mois	2.500 F CFP HT soit 2.650 F CFP TTC
Modification durée d'engagement de 36 à 12 mois	Assimilé à une résiliation / recréation avec pénalité de frais de résiliation le cas échéant (voir CS) + application de FMES lié à la recréation.
Déplacement d'extrémité	100.000 F CFP HT soit 106.000 F CFP TTC